

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1207 Fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner			
Ancien Code	PEDE1B27SCIHU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB1270		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (chapelles@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Céline MABILLE (mabillec@helha.be) HELHa Gosselies Cécile DUPONT (dupontc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) Sophie DE TOLLENAERE (detollenaeeres@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P3 et P4 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés durant l'UE.

Pour la formation géographique :

- D'identifier, de caractériser et de comparer des occupations du sol à travers l'observation de paysages à travers des représentations de l'espace.
- De caractériser les grands traits des principaux ensembles morphologiques et humains qui structurent le territoire belge ;
- De situer, localiser et/ou orienter un lieu ou un fait par rapport aux repères spatiaux.
- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires.

Pour la formation historique :

- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;

Pour la formation économique et sociale :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociaux et environnementaux ;
- De décrire et expliquer les comportements et phénomènes socioéconomiques observés, formuler diverses interprétations possibles de la réalité sociale et économique ;
- D'identifier les fausses évidences et les stéréotypes.
- De relier les sphères sociale et économique.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B27SCIHUA	Formation historique	15 h / 1 C
PEDE1B27SCIHUB	Formation géographique	15 h / 1 C
PEDE1B27SCIHUC	Formation économique et sociale	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B27SCIHUA	Formation historique	10
PEDE1B27SCIHUB	Formation géographique	10
PEDE1B27SCIHUC	Formation économique et sociale	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Trois épreuves disciplinaires distinctes portant respectivement sur les volets des formations historique, géographique, économique et sociale.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Ancien Code	22_PED1B27SCIHUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1273		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner l'histoire en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de l'histoire en P3 et P4 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour le volet historique :

- Outils de structuration du temps.
- Le document historique
- Evolution de modes de vie sur 100 ans.
- Evolution de l'accès à l'instruction et aux savoirs dans nos régions
- Présentation des programmes et du référentiel

Démarches d'apprentissage

A partir des prescrits du programme : mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis

d'apprentissage.

Des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés seront alternés avec des activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie (classe inversée, lectures, travaux individuels et/ou de groupes, visionnage de vidéos, ...)

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux - approche interactive - travaux de groupe - Travail en autonomie - intervention possible de personnes ressources et/ou de visites culturelles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements de l'enseignement libre pour les classes primaires , le Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire en primaire tels que Eveil&moi, Empreinte, ... (liste non exhaustive)

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, ...) seront mis à la disposition de l'étudiant sur

ConnectED.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (diaporama, articles scientifiques, notes diverses, références bibliographiques, vidéo, consignes...) sont à la disposition des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée

conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Ancien Code	22_PED1B27SCIHUB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1272		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DE TOLLENAERE (detollenaeeres@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P3 et P4 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires de la géographie au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
- D'Utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés.
- D'identifier, de caractériser et de comparer des occupations du sol à travers l'observation de paysages à travers des représentations de l'espace.
- De caractériser les grands traits des principaux ensembles morphologiques et humains qui structurent le territoire belge ;
- De situer, localiser et/ou orienter un lieu ou un fait par rapport aux repères spatiaux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Outils de structuration de l'espace ;
- Eléments clés des paysages et de l'organisation de l'espace à l'échelle de la commune ;
- Paysages caractéristiques de la Belgique à travers les grands ensembles morphologiques, atouts et contraintes naturelles ;
- Composantes spatiales de la ville, facteurs de localisation.

Démarches d'apprentissage

A partir des prescrits du programme : mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage.

Des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés seront alternés avec des activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie (classe inversée, lectures, travaux individuels et/ou de groupes, visionnage de vidéos, ...)

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux - approche interactive - travaux de groupe - Travail en autonomie - intervention possible de personnes ressources.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements de l'enseignement libre pour les classes primaires, le Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022.

Les ouvrages géographiques disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de la géographie en primaire tels que Eveil&moi, Empreinte, ... (liste non exhaustive)

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, ...) mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (diaporama, articles scientifiques, notes diverses, références bibliographiques, vidéo, consignes...) seront à la disposition des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présent), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen)

entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation économique et sociale			
Ancien Code	22_PEDe1B27SCIHUC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1271		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module de 15h fait partie de l'UE1207 - QG Fondements disciplinaires et didactiques en sciences humaines. L'objectif de cette UE est l'acquisition des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et, plus particulièrement dans notre cas, des sciences économiques et sociales, ainsi que les ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité contribue au développement des compétences et des capacités suivantes :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiants sera capable :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- De décrire et expliquer les comportements et phénomènes socioéconomiques observés, formuler diverses interprétations possibles de la réalité sociale et économique ;
- D'identifier les fausses évidences et les stéréotypes ;
- De relier les sphères sociale et économique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie et utilisation du cadre de référence (Référentiel et programme) ;
- Démarche d'investigation en sciences humaines ;
- Les mécanismes de la communication et de la publicité commerciale ;
- Le rôle de la famille dans le processus d'intégration sociale et du ménage dans la vie économique.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et de séances pratiques. Recherches et lectures à domicile.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se tient à la disposition des étudiants qui en font la demande.

Sources et références

- Fédération Wallonie Bruxelles. (2022). Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et liens ;
- Espace cours sur ConnectED - [24-25]_22_PEDE1B27SCIHU

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).